

cœur, il parvient à aplanir toute difficulté.

—M. le curé, dit le bonhomme, vous m'avez encore joué pour mon lot du cimetière, je n'en veux plus.

—Allons donc, Baptiste vas-tu te fâcher? —il tutoye tout le monde—tiens, viens prendre un verre de bière, allume ta pipe, et nous allons arranger cette affaire-là.

—Je boirai bien de votre bière et fumerai de votre tabac, mais mon affaire de lot est toute réglée; j'irai en acheter un dans une paroisse voisine: il y a un terme à se jouer du monde.

—Tiens, tiens, ne te fâche pas. Je t'ai dit que j'avais oublié.

—Oui! sur le terrain même, je vous ai montré le No. 3, et vous ai dit: je prends ce numéro, moi. Très bien, m'avez-vous répondu; puis vous l'avez vendu à un autre. Sur les reproches que je vous en ai faits, vous m'avez remis au numéro 4; j'ai accepté, mais vous l'avez vendu encore à un autre, et le suivant, et encore le suivant, à un autre, à un autre, si bien que du numéro 3, je me trouve rendu au numéro 8: je n'en veux plus d'aucun.

Le verre de bière est pris et la pipe allumée pour faire écho à celle du curé qui ne s'éteint guère de la journée. Puis le curé poursuit:

—Tiens, Baptiste, écoute-moi bien. C'était sur le terrain que tu m'as montré le No. 3 en disant que tu le prenais. Rendu ici, j'ai oublié de rentrer ton nom dans mon livre: quelques jours plus tard, quelqu'un étant venu me demander ce lot, et voyant par mon livre qu'il était encore disponible, je l'ai vendu. Lorsque tu es venu te plaindre, je t'ai expliqué la chose et t'ai remis au No. 4, et malheureusement j'ai fait encore le même oubli.

—Oui, puis du No. 4 au No. 5, du 5 au 6, du 6 au 7, si bien que me voici rendu au No. 8: je n'en veux plus.

—Allons, allons, tu vas reprendre le No. 7, que je t'avais assigné en dernier lieu.

—Mais il y a déjà un enfant d'inhumé dans ce lot?

—Nous l'enlèverons.

—Croyez-vous que l'acquéreur y consentira?

—Je l'amènerai bien à y consentir. Il ne faut faire d'injustice à personne, et entre gens raisonnables, il y a toujours moyen d'en venir à des arrangements.

—Oui! il ne faut faire d'injustice à personne, mais vous pensez donc que ce n'est pas une injustice que de me promener du No. 3 au No. 8?

—Mais, mon cher Baptiste, on peut oublier, surtout quand on a à régler tant d'affaires comme moi, et c'est ici que je règle les affaires. Tiens, je vais voir Pierre qui a le No. 7, et je t'assure que je l'amènerai à te le céder. Trais-tu me laisser partir pour l'Europe en me boudant pour cette affaire? Non, non: prenons encore un verre de bière—il fait si chaud—et laissons-nous bons amis.

—Et vous partez de là pour n'employer plus que l'anglais dans vos maisons.

—Oh! non, non; à la maison on parle toujours français.

—Mais j'ai entendu vos enfants conversant en anglais.

—Dah, les jeunes gens aiment toujours les nouveautés, ils se font une gloire de pouvoir parler anglais, faisant ainsi ressortir leur supériorité sur ceux qui ne le peuvent pas.

—Et c'est ainsi qu'ils s'américanisent, qu'ils perdent leurs qualités de Canadiens et en prennent d'américaines qui sont loin de les valoir. Si vous continuez de ce train, avant 50 ans il n'y aura plus de Canadiens ici, si les autres paroisses du voisinage suivent la même route.

Je crois aussi que le collège y est pour beaucoup dans cette américanisation: je n'y ai jamais entendu un mot de français dans les groupes de frères-professeurs qui passaient à leur vacance, quelques uns même ne comprenaient pas du tout le français. Il faut enseigner l'anglais, oui; mais avant tout soyons Canadiens. Que l'éducation soit française comme elle l'est en Canada, et qu'on apprenne l'anglais pour les affaires, mais qu'il ne l'emporte pas sur le français.

L'ABBÉ PROVANCHER.

Histoire de mon chapeau

Nous extrayons du *Naturaliste Canadien*, livraison de septembre, ce récit où l'auteur représente de main de maître ce trait de mœurs américaines:

Il existe à Chicago, entre les avenues *Dearborn* et *State*, un immense magasin qui embrasse ce bloc en entier. Effets de tout genre sont vendus là: étoffes de toute description, en laine, soie, coton, fil etc., verrerie, vaisselle, bijouteries, hardes faites, chapeaux, bonbons, papeterie, jouets d'enfants etc., etc.

Comme je trouvais mon chapeau de soie à haute forme un peu lourd pour la température de l'ouest, j'entre là pour en acheter un de paille plus léger. J'y achète aussi certains autres articles pour faire des cadeaux à des parents. Mon chapeau essayé, et payé, à quelle adresse voulez-vous qu'on vous l'envoie, me demande-t-on?

—Si c'est la même chose pour vous, je préférerais le prendre tout de suite, et mettre le mien dans la boîte.

—Nulle différence.

J'échange donc les chapeaux, et j'ajoute dans la boîte une boîte de cols que je venais d'acheter à un autre comptoir. La boîte close, on m'indique le *Despatch Office* où je dois la faire enregistrer. J'écris moi-même l'adresse, au No. 36 *Spruce street*. *All right*, me dit le commis, vous l'aurez cet après-midi.

L'après-midi en effet on apporte un paquet à la maison où je me trouvais dans le

Nous aviserons, et si nous le trouvons nous vous l'enversons.

—Si nous le trouvons, dites-vous, mais il faut le trouver; qu'en avez-vous fait? Si vous ne le trouvez pas, il faudrait tout simplement me remettre mon argent.

Les yeux fixés au plafond, par dessus les têtes d'autres plaignants, il ne parut pas même m'entendre.

Je réitère mes visites une troisième et quatrième fois, et toujours sans plus de succès. On va voir qui est en défaut; où peut se trouver la boîte; et on vous l'enverra.

Enfin, pour la cinquième fois, je me rends au magasin, décidé à en finir cette fois d'une manière ou d'une autre. Le commis vendeur paraît bien mortifié, mais dit qu'il s'est acquitté exactement de sa partie. Vient un commis supérieur qui veut me faire recommencer toute l'histoire.

Mais vous m'avez déjà coûté plus que la valeur de mon chapeau, par les démarques que vous m'avez forcées de faire. Croyez-vous que ce soit chose agréable qu'avoir à se présenter ici comme un importun quémandeur qu'on écoute à peine? Un homme honnête et d'honneur ne peut se plier à de telles exigences qu'avec une extrême répugnance. L'histoire ne sera pas longue; elle peut se réduire à quelques mots. Vous m'avez vendu un chapeau, avez reçu mon argent, et gardé le chapeau, après avoir promis de l'envoyer à l'adresse que je vous ai donnée. Voulez-vous, pour en finir, me remettre mon chapeau ou me rendre mon argent? Voilà toute la question.

—Regardez cette affiche, dit le commis en me montrant une pancarte portant qu'on n'est pas responsable des erreurs qui peuvent survenir.

—C'est une doctrine toute américaine que celle-là. Je pourrais donc afficher sur mon chapeau que je ne suis pas responsable de mes actes, et n'en aller fouillant dans tous les goussets, et à ceux qui voudraient réclamer, je leur répondrais leur montrant mon affiche? Non, monsieur, votre affiche ne vaut rien. La parole d'un honnête homme est un contrat et lie celui qui l'a donnée. Si votre maison n'est pas une réunion d'escrocs où l'on fait métier de soutirer l'argent aux visiteurs, voici ce que vous devez faire: ou me remettre mon argent, ou me rendre mon chapeau. Si vous étiez à Québec, l'affaire se réglerait en peu de temps. J'appellerais le premier policier de la rue, et je lui dirais: ce monsieur m'a vendu un chapeau, il en a reçu le prix, et retient et argent et chapeau. Là dessus l'officier de paix vous empoignerait, vous trainerait à la police correctionnelle, et on vous apprendrait là à respecter les lois de la justice.

J'entendis alors un étranger en arrière de moi disant: Tei aussi les affaires se font de la sorte.

Portez-vous bien, dis-je au commis en me retirant, j'ai souvent entendu parler de *yankee tricks*, je saurai maintenant ce que c'est.

Lorsque je me fus retiré, ce commis s'a-

gisse catholique est la grande bienfaitrice de la classe ouvrière, et qu'en dehors des commandements de Dieu, il ne peut y avoir de prospérité ou de bonheur pour la société. Pendant trois quarts d'heure l'orateur a pu développer sa magnifique thèse, sans trop d'interruptions. Mais alors, quelques énergumènes qui n'y peuvent tenir, font entendre des vociférations et des injures de toute sorte. On essaie de rétablir le calme et au bout d'une demi-heure de tumulte la salle semble s'apaiser, mais bientôt le désordre est à son comble. On espérait qu'un orateur opposerait quelques sérieuses objections aux arguments du conférencier. Il n'en a rien été. Un anarchiste (qui n'en avait pas le costume) paraît un instant à la tribune. Il lance une affirmation que M. Garnier lui demande de prouver: "Monsieur, je vous prie de vous taire," telle est sa réponse. Il s'embrouille, consulte ses notes qu'il ne peut lire, accuse l'Eglise de férocité, de tuer la pensée, lance un horrible blasphème contre Dieu... Ce blasphème soulève des protestations; tous orient à la fois. C'est un vacarme épouvantable et plusieurs alors s'empressent de sortir. Le commissaire de police dissout la réunion et prie d'évacuer la salle.

M. l'abbé Garnier avait pu faire la réflexion suivante qui est peu flatteuse pour les anarchistes de Grenoble: Jusqu'à ce jour il avait parlé devant des auditeurs qui ne partageaient point sa manière de penser, mais qui s'étaient montrés convenables, disposés à une loyale discussion en répondant autrement que par de grossières injures. Grenoble a fait exception.

* * *
BELLE VOCATION.—M. le chanoine de Ligonés, neveu de Lamartine, qui a officié à Mâcon, pour le service funèbre du poète, est supérieur du Grand Séminaire de Mende et, ce qu'on ignore davantage, ancien capitaine de mobiles pendant la guerre de 1870.

Le capitaine de Ligonés faisait partie de l'armée de l'Est, sous les ordres de Bourbaki; c'était un brave, parce qu'il était chrétien et bon Français. Mais il s'est distingué surtout par son dévouement à ses chers soldats. Lorsqu'ils furent contraints de se réfugier en Suisse, dans le canton de Fribourg, ils ne furent pas abandonnés par leur capitaine: il fut leur compagnon, leur soutien, leur ami et leur père durant tout le temps de cette quasi captivité, jusqu'à ce qu'il lui fut permis de ramener ces pauvres enfants dans leurs familles.

* * *
INDIGNE DE LA SÉPULTURE RELIGIEUSE.—La femme du sieur Brauner, député au Reichsrath autrichien et au Landtag de Bohême, avait demandé par testament à être incinérée à Paris. Après son décès, sa volonté a été exécutée. Puis on a rapporté ses cendres à Prague, où l'on a prétendu faire un enterrement religieux. Le clergé a refusé. Alors il s'est fait un grand tapage dans la presse libérale et juive, comme si les lois ecclésiastiques étaient faites pour ne pas être observées.